



الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
رابطة كرة القدم لولاية ميلة
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE MILA



EXTRAITS
DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES RELATIVES AUX
COMPETITIONS DE FOOTBALL AMATEUR

DEPOT DES DOSSIERS D'ENGAGEMENT

* Les dossiers d'engagement complets doivent être déposés, contre accusés de réception, auprès de la ligue avant le 03 octobre 2024. Entre le 04 et le 15 octobre 2024 une amende de 20.000.00

MONTANT DES FRAIS D'ENGAGEMENT

* Les frais d'engagement pour les clubs des divisions honneur et pré-honneur sont Cinq Cent Mille Dinars Algériens (500.000.00).

CATEGORIES D'EQUIPES A ENGAGER OBLIGATOIREMENT

- * **Seniors** : 30 joueurs nés avant le 1^{er} janvier 2006, dont trois gardiens de buts. Obligatoirement huit (08) joueurs minimum nés en 2003, 2004 et 2005
- * **U19** : 30 joueurs nés en 2006 et 2007, dont trois gardiens de buts. Obligatoirement dix (10) joueurs minimum nés en 2007.
- * **U17** : 30 joueurs nés en 2008 et 2009, dont trois gardiens de buts. Obligatoirement dix (10) joueurs minimum nés en 2009.
- * **U15** : 30 joueurs nés en 2010 et 2011, dont trois gardiens de buts. Obligatoirement dix (10) joueurs minimum nés en 2011.
- * **U13** : Joueurs nés en 2012, 2013 et 2014, dont trois gardiens de buts.

Cette catégorie est facultative le nombre de joueurs est illimité

Important : Tout club ne disposant pas de la catégorie senior peut s'engager au niveau de sa ligue de wilaya avec au minimum de deux (02) catégories de jeunes.

PERIODE D'ENREGISTREMENTS

- * **Seniors** : du 01.09.2024 au 31.12.2024
- * **U 19** : du 01.08.2024 au 31.01.2025
- * **U 17** : du 01.08.2024 au 31.01.2025
- * **U 15** : du 01.08.2024 au 31.01.2025
- * **U 13** : du 01.09.2024 au 31.01.2025